

Informations Rapides

18 janvier 2016 - n° 10



■ Index bâtiment, travaux publics et divers de la construction – Octobre 2015

Les index Bâtiment, Travaux publics et divers de la construction en octobre 2015

Avertissement : Cette « Informations Rapides » du 18 janvier 2016 corrige et remplace celle du 14 janvier 2016 et rétablit pour les index TP01, TP08 et TP09 les valeurs antérieurement publiées pour le mois d'août 2015.

Les index Bâtiment, Travaux publics et divers de la construction sont essentiellement destinés aux utilisateurs qui ont besoin d'indicateurs de coûts de production dans la construction dans une clause d'indexation de contrat. Ces index mensuels (référence 100 en 2010) prennent la suite des index bâtiment (référence 100 en janvier 1974 en général), travaux publics (référence 100 en janvier 1975 en général) et divers.

L'index de travaux de signalisation horizontale a été créé en juillet 2015 pour les contrats portant sur des travaux de peinture de signalisation routière sur la chaussée. Cet index trimestriel est publié mensuellement.

Depuis mars 2015, l'Insee publie mensuellement les index Bâtiment, Travaux publics et divers de la construction dans la collection Informations Rapides en sus de leur parution au Journal officiel.

Les index Bâtiment

Base et référence 100 en 2010

Intitulés		Août 2015	Sept. 2015	Oct. 2015
BT02	Terrassements	105,7	105,1	105,1
BT03	Maçonnerie et canalisations en béton (sauf ossature, béton armé, carrelage, revêtement et plâtrerie)	104,9	104,3	104,0
BT06	Ossature, ouvrages en béton armé	103,1	102,6	102,5
BT07	Ossature et charpentes métalliques	100,6	100,0	100,2
BT08	Plâtre et préfabriqués	104,3	104,1	103,6
BT09	Carrelage et revêtement céramique	103,7	103,4	103,2
BT10	Revêtements en plastique	107,2	106,5	106,4
BT11	Revêtements en textiles synthétiques	108,6	108,5	108,3
BT12	Revêtements en textiles naturels	108,1	108,1	107,9
BT14	Revêtements en plaque de pierre naturelle sciée et produits assimilés	109,0	108,7	108,8
BT16b	Charpente en bois	104,8	104,7	104,6
BT18a	Menuiserie intérieure	106,0	106,0	106,0
BT19b	Menuiserie extérieure	105,9	105,9	106,0
BT26	Fermeture de baies en plastique y compris fenêtre PVC	104,4	104,9	104,9
BT27	Fermeture de baies en aluminium	104,7	103,9	103,7
BT28	Fermeture de baies en métal ferreux	101,9	101,1	100,6
BT30	Couverture en ardoises de schiste	107,5	107,7	107,5
BT32	Couverture en tuiles en terre cuite	106,6	106,2	106,2
BT33	Couverture en tuiles en béton	105,9	106,5	105,9

Intitulés		Août 2015	Sept. 2015	Oct. 2015
BT34	Couverture en zinc et métal (sauf cuivre)	107,6	106,3	105,8
BT35	Couverture en bardeaux bituminés d'asphalte	113,3	111,5	111,6
BT38	Plomberie sanitaire (y compris appareils)	107,4	107,1	106,9
BT40	Chauffage central (à l'exclusion du chauffage électrique)	103,9	103,5	103,2
BT41	Ventilation et conditionnement d'air	107,5	107,4	107,5
BT42	Menuiserie en acier et serrurerie	100,9	100,4	99,9
BT43	Menuiserie en alliage d'aluminium	104,9	104,5	104,5
BT45	Vitrerie-miroiterie	107,2	107,1	108,0
BT46	Peinture, tenture, revêtements muraux	107,2	106,9	106,8
BT47	Électricité	104,4	104,3	104,2
BT48	Ascenseurs	104,8	104,2	104,1
BT49	Couverture et bardage en tôles d'acier revêtement avec revêtement étanchéité	105,4	104,8	104,7
BT50	Rénovation-entretien tous corps d'état	106,2	105,9	105,8
BT51	Menuiseries PVC	105,2	104,5	104,5
BT52	Imperméabilité de façades	106,8	106,2	105,5
BT53	Étanchéité	103,0	103,1	103,3
BT54	Ossature Bois	104,2	104,1	104,0
BT01	Tous corps d'état	104,5	104,0	103,8

Source : Insee

Les index Travaux Publics

Base et référence 100 en 2010

Intitulés		Août 2015	Sept. 2015	Oct. 2015
TP02	Travaux de génie civil et d'ouvrages d'art neufs ou rénovation	106,2	105,6	105,2
TP03a	Grands terrassements	104,4	104,2	104,0
TP03b	Travaux à l'explosif	102,7	102,7	102,6
TP04	Fondations et travaux géotechniques	103,7	103,2	102,7
TP05a	Travaux en souterrains traditionnels	104,4	103,5	103,3
TP05b	Travaux en souterrains avec tunnelier	104,6	103,8	103,6
TP06a	Grands dragages maritimes	98,7	98,2	98,5
TP06b	Dragages fluviaux et petits dragages maritimes	102,3	102,2	102,0
TP07b	Travaux de génie civil, béton et acier pour ouvrages maritimes	97,7	96,7	96,1
TP08	Travaux d'aménagement et entretien de voirie	101,0	99,4	99,0
TP09	Fabrication et mise en œuvre d'enrobés	93,0	89,2	88,4
TP10a	Canalisations, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux	105,9	105,4	105,5
TP10b	Canalisations sans fourniture de tuyaux	106,9	106,5	106,5
TP10c	Réhabilitation de canalisations non visitables	107,0	105,2	103,8
TP11	Canalisations grandes distances de transport / transfert avec fourniture de tuyaux	101,4	100,6	100,7
TP12a	Réseaux d'énergie et de communication	105,9	105,5	105,5
TP12b	Éclairage public - Travaux d'installation	104,1	103,8	103,6
TP12c	Éclairage public - Travaux de maintenance	106,8	106,6	106,7
TP13	Charpentes et ouvrages d'art métalliques	102,3	101,7	101,6
TP14	Travaux immergés par scaphandriers	106,6	106,0	105,9
TP01	Index général tous travaux	102,9	101,9	101,7

Source : Insee

Les index divers de la construction

Base et référence 100 en 2010

Intitulés		Août 2015	Sept. 2015	Oct. 2015
TRBT	Transport Bâtiment	102,3	101,9	102,0
TRTP	Transport Travaux publics	104,8	104,2	104,2
MABTGO	Matériel Bâtiment Gros œuvre	106,7	106,5	106,6
MABTSO	Matériel Bâtiment Second œuvre	107,7	110,4	110,4
MATP	Matériel Travaux Publics	103,4	103,1	103,1
FD	Frais divers	102,2	100,7	101,0
FG	Fourniture de graines	129,0	129,0	n.d.
FV	Fourniture de végétaux	102,5	102,4	102,4
EV1	Travaux de végétalisation	114,9	114,7	n.d.
EV2	Application de produits phytosanitaires	104,0	103,8	103,9
EV3	Travaux de création d'espaces verts	107,1	106,9	n.d.
EV4	Travaux d'entretien d'espaces verts	107,7	107,2	107,1
PMR	Produits de marquage routier	107,0	107,0	105,3
TSH	Travaux de signalisation horizontale	105,0	105,0	103,4
ING	Ingénierie	108,5	108,3	108,4

Notes : les index « FG : fourniture de graines », « PMR : produits de marquage routier » et « TSH : travaux de signalisation horizontale » sont trimestriels, l'index « FV : fourniture de végétaux » est annuel. L'index FV est constant de septembre à août de l'année suivante.
n.d. : non disponible

Source : Insee

L'indice de réactualisation des actifs matériels dans la construction

Base et référence 1 en 2010

Intitulé		Août 2015	Sept. 2015	Oct. 2015
IM	Indice de réactualisation des actifs matériels dans la construction	1,0560	1,0566	1,0541

Note : l'indice IM a pour objectif de permettre la réactualisation de la valeur de matériels, à défaut d'une valeur de remplacement disponible, dans le cadre du calcul des charges d'emploi du matériel. Il ne doit pas être confondu avec l'index divers de la construction « matériel des travaux publics » (MATP), dont la finalité est l'indexation de contrats.

Source : Insee

Pour en savoir plus :

Définition

Les index bâtiment (BT), travaux publics (TP) et les indices et index divers de la construction sont des indices de coût de production des différentes activités du secteur de la construction, principalement utilisés aux fins d'indexation de contrats.

Méthode de calcul

Les index bâtiment (BT) et travaux publics (TP) sont des indices de coûts des différentes activités du secteur de la construction, appréhendés à partir de six postes dans une démarche de comptabilité analytique analogue à l'approche « KLEMST » des économistes de la productivité (K = *capital* pour « matériel », L = *labour* pour « travail », E = *energy* pour « énergie », M = *materials* pour « matériaux », S = *services* pour « frais divers », T = *transport* pour « transport »). Chaque poste est constitué d'indices élémentaires de la statistique publique.

Les pondérations des postes et des indices élémentaires composant les postes sont fixes pendant la durée de la base.


Utilisations

Ces indices, publiés au *Journal officiel*, permettent aux entreprises et aux collectivités locales d'indexer les marchés de travaux de construction, en choisissant l'activité la plus proche de l'objet de leur marché. Ces « index » sont constitués comme des formules paramétriques d'évolutions de coûts des différents intrants, conformément au guide « *Le prix dans les marchés publics* » des ministères économiques et financiers. Toutefois, d'autres formules paramétriques plus adaptées sont possibles, tout comme l'usage des postes « matériel », « frais divers » et « transport » publiés parmi les « index divers de la construction ».

Dans les contrats signés avant la publication des index au *Journal officiel* du 16 janvier 2015, il faut utiliser jusqu'à septembre 2014 inclus l'ancienne série ; à partir d'octobre 2014 inclus, l'ancienne série peut être prolongée en multipliant la série correspondante par un coefficient de raccordement. Le produit ainsi obtenu est à arrondir à une décimale.

Diffusion

Les index sont publiés mensuellement au *Journal officiel*. Les séries longues sont disponibles sur le site www.bdm.insee.fr :

- Les indices des coûts de production dans la construction (indexation de contrats) - Index Bâtiments (BT) à <http://www.bdm.insee.fr/bdm2/choixCriteres.action?codeGroupe=1606>
- Les indices des coûts de production dans la construction (indexation de contrats) - Index Travaux Publics (TP) à <http://www.bdm.insee.fr/bdm2/choixCriteres.action?codeGroupe=1607>
- Les indices des coûts de production dans la construction (indexation de contrats) - Index divers (EV, FD, FG, FV, ING, MABTGO, MABTSO, MATP, PMR, TSH, TR, ING) à <http://www.bdm.insee.fr/bdm2/choixCriteres.action?codeGroupe=1608>
- L'Indice de réactualisation des actifs matériels dans la construction IM <http://www.bdm.insee.fr/bdm2/choixCriteres.action?codeGroupe=1609>
-  Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : <https://twitter.com/InseeFr>
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Prochaine publication : 12 février 2016 à 12h00